



Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°40 - 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le NEUF du mois de MARS, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni à Chambon sur Lac, sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

XXXXXXXXXX

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mesdames DECHAMBRE Brigitte, TARTIERE Catherine Messieurs GAY Lionel, MARLET Pierre, PERRON Jacques
Chambon/Lac	Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix	Monsieur BABUT Michel
Compains	Monsieur VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	/
Espinchal	Monsieur CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mesdames EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte Messieurs BATTUT Romain, DANJOUX Hugues
La Godivelle	Madame MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mesdames SAVOLDELLI Florence, MABRU Michelle Monsieur DUBOURG Sébastien,
Le Vernet Ste Marguerite	Monsieur DABERT Laurent
Montgreleix	Monsieur MAGE Jean
Murat le Quaire	Monsieur CASSIER Jean-François
Murol	Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Monsieur ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Monsieur CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Monsieur PERRON Roland
Saint Nectaire	Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Monsieur CLECH Michel
St Victor la Rivière	Monsieur GORY François
Valbeleix	Madame LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

Secrétaire de séance : Monsieur LABASSE Emmanuel

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 30 - Votants : 32

Pouvoirs : Mme MONESTIER Séverine à Mr GAY Lionel, Mr AURIACOMBE Stéphane à DUBOURG Sébastien

Absents/Excusés : Monsieur EYRAGNE Jean-Marc

Délégués suppléants assistant au conseil : Madame PANCRACIO Amélie, Messieurs VALLON Philippe, BOISSARD Michel

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

OBJET : Subvention communes dans le cadre du groupement de commandes « SOLAIRE Dôme »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 39 / 2020 en date du 9 Mars 2021 approuvant l'acte constitutif et l'adhésion au groupement de commandes « SOLAIRE Dôme » ;

Considérant le compte-rendu de la Commission Energie et Transition Ecologique réunie le 2 Novembre 2020 ;

Considérant que les groupements de commandes permettent de coordonner et de regrouper les prestations afin de réaliser des économies d'échelle. Ils permettent également d'obtenir des conditions plus avantageuses, tant économiquement que techniquement, dans les offres des entreprises ;

Monsieur le Président explique à l'Assemblée que suite à l'opération collective « SOLAIRE Dôme » à destination des collectivités locales du Puy-de-Dôme, il est dans l'intérêt de toutes les communes de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY d'adhérer au groupement de commandes pour l'implantation de centrales photovoltaïques d'une puissance de 9 kWc en toiture de bâtiment public.

Monsieur le Président informe les membres présents du souhait de la Commission Energie et Transition Ecologique d'inciter les communes à participer à cette opération, et de la proposition d'une aide financière de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY pour les aider dans cette transition. Une subvention de 1 500 € pourrait ainsi être accordée à chacune des vingt communes membres pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur un bâtiment communal.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil communautaire

- DECIDE d'accompagner chacune des vingt communes pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 9 kWc en toiture d'un bâtiment public par l'octroi d'une subvention de 1 500 € ;
- PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2021.

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY

